

2010/2324 - Attribution d'une subvention de 40 000 euros à l'Association « Collectif l'Original » pour l'organisation du « Street Day » le 5 avril, manifestation gratuite dans le cadre du festival international de hip-hop du 31 mars au 5 avril 2010 - Approbation d'une convention mixte. (Direction de la Communication Externe) (BMO du 05/04/2010, p. 0881)

Rapporteur : Mme VALLAUD-BELKACEM Najat

Mme VALLAUD-BELKACEM Najat, rapporteur : Monsieur le Maire, avis favorable de la Commission pour cette subvention destinée au Collectif l'Original, qui nous a livré une magnifique journée le 5 avril dernier, une journée de découverte des cultures urbaines, à laquelle entre la place de la Comédie et la place des Terreaux, sont venus quelques 10.000 Lyonnais. C'est donc une belle réussite ! Voilà, je m'en félicite.

M. LE MAIRE : C'est d'ailleurs dommage que nous n'ayons pas été plus nombreux, parce que cela leur aurait plu de voir que les Conseillers municipaux de Lyon sont pour la culture des marges.

Mme PERRAUD Mychèle : Monsieur le Maire, chers Collègues, ceux qui ont assisté au Festival Street Day savent que ce fut un très beau succès populaire, les quartiers des Terreaux et de l'Opéra étaient comblés pour la clôture du Festival de hip hop.

Suite à l'intéressante présentation de ce rapport, faite par Mme Vallaud-Belkacem en Commission Culture, je me suis rendue à cette manifestation et je dois dire que j'ai été bluffée par cet événement très intéressant, s'adressant plus particulièrement aux jeunes, dans un esprit positif et festif.

Cette manifestation, gratuite, avec des groupes reflétant l'esprit originel du mouvement hip hop (peace love united) et des démonstrations de sports urbains, recueille totalement l'adhésion de notre Groupe et nous serions heureux qu'elle puisse se reproduire et se pérenniser, car notre agglomération compte de nombreux acteurs de la culture urbaine et il est bon qu'ils aient la possibilité de se produire devant leur public et fassent connaître leur discipline.

La politique culturelle de la Ville de Lyon en faveur de ces cultures de quartier, populaires et pacifiques, est à souligner et c'est sans aucune réserve et avec enthousiasme que nous voterons ce rapport.

M. LE MAIRE : Je mets aux voix les conclusions de mon rapport. Il n'y a pas d'opposition ? Elles sont adoptées.

(Adopté.)